

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 02 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 février à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e-s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e-s présent·e-s : 13
Nombre de conseiller·e-s absent·e-s : 2

Étaient présent·e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e-s :

Fabien Plasson donne procuration à Isabelle Baas
Marie-Christine Chaprier donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 26 janvier 2023

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

OBJET : Demande de subvention : enveloppe solidarité

Mme la Maire expose qu'elle souhaite solliciter une subvention auprès du département de la Loire, dans le cadre du fonds de solidarité, pour les 5 projets de travaux de réfection des murs suivants :

- Réfection mur du cimetière : 2 282,40 HT soit 2 738,88 €
- Réfection du mur du cimetière : 5 790,00 € HT soit 6 948,00 TTC
- Mur le long du chemin piéton : 5 376,00 € HT soit 6 451,20 € TTC
- Mur du lavoir : 620,00 € HT soit 744,00 € TTC
- Parement « réservoir de la miellerie » : 1 202,70 € HT soit 1 443,23 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention sur de travaux de réfection des murs pour un montant total de 15 395,10 € HT.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023,
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention.

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Isabelle Baas